



# NEWSLETTER

Veillez à la croissance de votre activité **HEBDO**



## COMMERCES IMPACTÉS PAR LES ÉMEUTES : LES RÉGIONS ET LES CCI SE MOBILISENT

### DANS CE NUMÉRO

**LA RÉSILIENCE DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE EN 2022 : UN ATOUT POUR AFFRONTER LES DÉFIS DE 2023**

**LE TRAVAIL À L'ÉPREUVE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Les récentes émeutes en France ont laissé un lourd tribut sur le paysage commercial. Les dégâts sont considérables, avec une estimation de plus de 400 commerces touchés rien que dans la métropole de Marseille, et une perte évaluée à 100 millions d'euros, selon la Chambre de commerce et de l'industrie. Cette dernière communique sur les fonds d'urgence qui vont être créés pour aider à la reconstruction et à la relance des activités commerciales.

La Région Sud, par exemple, a lancé le fonds [Solidarité Commerces pillés](#). De même, la région Grand-Est a annoncé le déblocage d'un fonds d'aide d'urgence de 10 millions d'euros.

La Région Ile-de-France a débloqué une aide de 20 millions d'euros pour soutenir les communes et les commerçants touchés : [Fonds d'urgence aux communes et aux commerces impactés par les émeutes](#). Pour en bénéficier, les commerçants peuvent s'adresser directement à leur Chambre de Commerce et/ou à leur région. Une aide directe dont le montant pourra varier en fonction des régions sera débloquée sous quelques jours pour chaque commerce dégradé sans critères spécifiques.

L'État a aussi mis en place plusieurs mesures pour soutenir les professionnels impactés par les dégradations, via : Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI), qui peut venir en aide aux travailleurs indépendants impactés par les émeutes, sous forme d'aide financière exceptionnelle et d'aide aux cotisants en difficultés. Plus d'informations sur [Action sociale du CPSTI](#).

L'URSSAF se mobilise aussi et accompagne les employeurs et travailleurs indépendants impactés en proposant des solutions adaptées et en garantissant un traitement prioritaire de leurs demandes. Plus d'informations sur le [site de l'URSSAF](#).

De plus, des conseillers de sortie de crise sont mobilisés dans tous les départements pour accompagner individuellement les entreprises en difficulté et en recherche d'information. Ces [conseillers](#) sont chargés de répondre aux questions des professionnels et de les aider à naviguer dans les différentes démarches à entreprendre.



## La résilience des entreprises de taille intermédiaire en 2022 : un atout pour affronter les défis de 2023

L'analyse des comptes 2022 des entreprises de taille intermédiaire (ETI) témoigne d'une bonne situation financière pour relever les défis de 2023, selon un bulletin de la Banque de France. En 2022, les indicateurs financiers se sont améliorés (chiffre d'affaires, valeur ajoutée et excédent brut d'exploitation) et ont dépassé les niveaux d'avant-crise sanitaire. Même si la trésorerie, mesurée en jours de chiffre d'affaires, s'est dégradée par rapport à 2021, les niveaux demeurent supérieurs à ceux de 2019. Les encours de crédit, notamment à destination des ETI, se sont accrus et le renforcement plus important des capitaux propres a permis d'afficher de meilleurs taux d'endettement par rapport à 2021. En conséquence, les ETI bénéficient de ressources propres accrues pour faire face aux investissements de 2023 et leur santé financière, mesurée par la cotation Banque de France, s'améliore encore.

## Le travail à l'épreuve du changement climatique

Les impacts du changement climatique sur les travailleurs restent peu analysés et peu débattus alors même que certains métiers pourraient se trouver en première ligne. On connaît mal aujourd'hui la part des travailleurs exposés à la chaleur, rapporte une note de France Stratégie. En France, elle oscillerait entre 14 % et 36 % selon les sources. Les plus concernés exercent souvent des métiers agricoles ou liés au bâtiment. Pour les trois prochaines décennies, tout dépendra de la localisation de ces travailleurs. Mais à quelques exceptions près, on ne constate pas de superposition entre les zones d'emploi appelées à connaître une augmentation marquée de journées anormalement chaudes et celles caractérisées par une surreprésentation des métiers les plus exposés à la chaleur. Si plusieurs plans nationaux – Plan santé au travail (PST), Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), Plan national santé-environnement (PNSE) – abordent déjà le sujet, ils manquent de coordination et d'un pilotage global à l'échelle interministérielle, regrette France Stratégie, qui appelle les pouvoirs publics et le monde du travail à se saisir de ces enjeux pour structurer davantage l'action publique nationale et locale.

### AVEZ-VOUS VU CETTE INFO ?

Face à la persistance des arnaques aux entreprises, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) publie [une série de conseils sur des fraudes](#) répandues susceptibles de toucher les PME, notamment les plus récemment créées.

